

## La voix de l'Opposition de gauche

Accord patronal du 11 janvier 2013.  
Gouvernement PS-Medef-CFDT soutenu par les autres syndicats.

**19.01.2013**

Je passe le discours de Sapin et les contrevérités qu'il contient, selon lequel l'accord patronal du 11 janvier serait "*équilibré*", relevant qu'en affirmant qu'il était "*décisif*" pour l'image de la France à l'étranger, il s'adressait directement aux investisseurs qui seraient désireux de venir exploités la main d'oeuvre en France en bénéficiant d'une législation du travail particulièrement avantageuse pour les patrons.

### **Avis aux manipulateurs et charlatans qui tiennent à épargner le PS.**

Le ministre du Travail a fait valoir notamment que le bureau national du PS avait approuvé par 28 voix contre 5 une déclaration soulignant que le parti sera "*particulièrement attentif à une transcription fidèle de cet accord dans la loi*".

*"C'est dans les meilleures conditions que nous allons faire en sorte que cet accord soit adopté sans que son équilibre soit modifié"*, a-t-il prédit.

Thibault n'exige pas le retrait de cet accord, la CGT ne rompt pas avec le patronat, pire, la CGT le soutient en prétendant pouvoir l'amender, alors qu'on vient de voir que ce serait totalement impossible.

*"Quelque chose me dit que, d'une manière ou d'une autre, ce ne sera pas intégralement le texte de l'accord qui figurera dans la loi"*, a déclaré à la presse M. Thibault à l'issue d'entretien à Matignon avec le Premier ministre.

*"Je note avec satisfaction que, contrairement à ce qui était indiqué en début de semaine, la CGT aura voix au chapitre"*, a ajouté le dirigeant, qui passera la main en mars à Thierry Lepaon.

*"Nous allons avoir des séances de travail très concrètes avec le ministère du Travail pour regarder le texte dans le détail"*, a-t-il annoncé. *"Le Premier ministre ne peut pas ignorer l'opinion de la première organisation de salariés, même quand elle ne signe pas un accord"*, a fait valoir M. Thibault.

Il a indiqué aussi que les militants et directions départementales de la CGT allaient "*rendre visite aux parlementaires pour leur faire une explication de texte*" avant l'examen du projet de loi. AFP18.01

### **On a sans doute là ce que Thibault a dû convenir de son côté avec Ayrault.**

Le scénario le plus probable : c'est que Thibault a fourni des pistes à Ayrault pour modifier le texte à la marge, de telle sorte qu'on oublie que sans la participation de la CGT (et de FO) à cette mascarade, cet accord n'existerait, tout simplement parce que cette "négociation" n'aurait jamais pu avoir lieu.

En réalité, Thibault a tenu à collaborer directement à l'écriture de cette loi antisociale, histoire de montrer qu'il était plein de bonne volonté pour faire passer cet accord, tout en jouant une comédie en direction de sa base qui rejette massivement cet accord et doit se demander comment cela a pu être possible, comment on en est arrivé là.

Tenez, comme quoi je n'invente rien. Après avoir rédigé ces lignes je viens de prendre connaissance d'un article de l'AFP qui reprend en substance le contenu de l'interview que Laurent Berger (CFDT) a donné au journal *Le Monde* et qui sera publié ce samedi, dans lequel il indique que cet accord pourra faire l'objet "*d'amendement*" à la marge, sans en modifier les éléments fondamentaux :

- Le leader cédétiste souhaite que "*le contenu du projet de loi*" transposant l'accord "*soit discuté avec les signataires, puis avec les non signataires, avant d'être envoyé au Conseil d'Etat*".

"*Le droit à amendements existe mais dans le respect du texte et de son équilibre*", estime M. Berger pour qui il existe "*des marges de discussion*" notamment sur "*les modalités de désignation des représentants des personnels dans les conseils d'administration des grandes entreprises*". AFP 18.01

"*équilibre*" en faveur du patronat, condition préalable pour qu'il le signe, il confirme ce que j'ai indiqué plus haut, Thibault n'est que le clone de Chérèque, voilà la vérité.

Ils vont devoir avaler d'autres couleuvres aussi grosses dans les mois à venir, car les dirigeants de la CGT n'ont pas l'intention de rompre leur relation avec le gouvernement et le patronat, il faut d'autre s'attendre à de nouveaux importants reculs sur la retraite, de nouvelles cuisantes défaites pour la classe ouvrière.

**L'offensive de la réaction va se poursuivre tout azimut, sur les mêmes bases et fort de cette expérience réussie.**

- Après le marché du travail, le gouvernement abordera en 2013 avec les partenaires sociaux d'autres gros morceaux, une réforme des retraites et le financement de la protection sociale.

Pour les premières, "*une bonne partie de l'année 2013 sera mise à profit pour une concertation autour de quelle réforme ? en utilisant quels outils ? quels moyens ? quelles évolutions?*"

"*Vous connaissez tous les curseurs qui peuvent être bougés pour permettre qu'il y ait, si ce n'est un retour à l'équilibre, en tous les cas une perspective de financement pérenne de nos régimes de retraite*", indique le ministre.

Les curseurs : Repousser l'âge du départ à la retraite pour prétendre percevoir une retraite à taux plein, et allonger la durée de cotisations.

**Le TSCG et sa "*règle d'or*" devront être respectés.**

Le ministre du Travail a enfin estimé que les partenaires sociaux ne pouvaient se démarquer de l'objectif d'équilibre global des finances publiques à l'horizon 2017 quand ils discuteront de la nouvelle convention d'assurance chômage pour remplacer celle qui arrive à échéance fin 2013, avec un déficit de l'Unedic prévu à 5 milliards d'euros cette année.

*"On s'est donné des objectifs de retour à l'équilibre global des finances publiques, ça fait partie des retours à l'équilibre qui sont nécessaires. Les partenaires sociaux en sont conscients !"* Reuters  
18.01